



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

DM1 2014 - 13 Novembre 2014

Intervention Antoine DAMIANI

pour le groupe socialiste radical, écologiste et apparenté

Monsieur le président, mes chers collègues

Le présent : la décision modificative n°1 du budget de notre collectivité.

Le rapport qui lui est consacré débute par une baisse de **-1.8 %** de vos prévisions 2014 sur **l'encaissement des droits de mutation** sur les ventes immobilières. Vous évoquez une moindre recette de **6.1 M€ sur les 340 M€ prévus**. Estimons nous heureux, à la même époque l'an dernier c'était 40 M€ qui manquaient à l'appel.

Rappelons que vous aviez décidé au BP 2014 de relever le taux des droits de mutation de 3.8 % à **4.5 %**, soit le maximum autorisé par la loi et que vous en attendiez dès la première année **35 M€ de rentrées supplémentaires**.

Cette faculté offerte par la loi de finances que vous n'avez pas votée à l'assemblée nationale mais que vous n'avez pas manqué de mettre en place de retour dans le département avait un but. Celui poursuivi par le Gouvernement, que vous fustigez tant, d'apporter un début de réponse à la non compensation depuis des années des Aides sociales (APA,PCH,RSA) qui devait, je vous le rappelle, avoir lieu « l'euro près ».

Ces recettes même amputée de 6.1M€ participent ainsi à la couverture :

- de la hausse des dépenses de RSA + **6,8 M€ par rapport au BP 2014**. **Je vous rappelle que l'an passé la hausse des dépenses de RSA étaient à cette époque de 8.9 M€**. Est ce la **chasse aux fraudeurs qui porte ses fruits ou la situation économique qui s'améliore ?**

- elles servent aussi à couvrir notre participation au fonds de solidarité des DMTO qui s'élève à **18.95 M€**. Doit-on en plaindre ? Si nous sommes contributeur ce n'est pas le fait du hasard. Nous sommes et demeurons un département « riche », la péréquation ne date pas d'aujourd'hui, elle

tend à rétablir un certain équilibre entre les territoires. Quel élu responsable pourrait s'en offusquer ?

Vous avez décidé de ne voir que le coté sombre des choses, alors que cette Dm nous fait entrevoir tout de même quelques éléments positifs dont notamment le niveau d'épargne de notre département qui s'affichait à la Dm 2013 à **78.1 M€** et qui s'élève un an plus tard à **150,6 M€**. Vous direz qu'il s'agit de bonne gestion mais si le coup de pouce du Gouvernement socialiste n'était pas intervenu nous n'en serions pas là. C'est le jeu, vous ne l'avouerez jamais.

Mais disposer de ressources est une chose, l'important est ce que l'on en fait. Vous dites avoir fait des économies. Elles apparaissent clairement sur cette DM : le social, la culture, les routes

| |
|--|
| 1 M€ de moins sur les contrats d'accompagnement dans l'emploi, |
| 3.9 M€ de moins sur l'APA, |
| 1.5 M€ de moins sur les point noirs routiers |
| 1.1 M€ de moins sur la culture |
| 1.1 M€ de moins sur l'enseignement supérieur |
| 0.5 M€ de moins sur les sport et la jeunesse |

Les dépenses d'équipement brut stagnent à un niveau extrêmement faible même s'il progresse un peu. Le ratio d'équipement brut (équipement brut /Recettes réelles de fonctionnement) il est de 7.5% contre 7.2 % à la DM 2013

Notre département reste plombé par sa dette.

Nous avons **voté contre** le budget primitif 2014, jugé insatisfaisant. Comme cette DM s'inscrit dans la même logique, c'est en toute logique que nous adopterons le même vote.